



U.G.T.G

UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS DE GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, le 15 Octobre 2019

Monsieur Serge LETCHIMY
Président de la Commission d'enquête sur
l'utilisation du chlordécone.

Mesdames, Messieurs Les Membres de la
Commission d'enquête sur l'utilisation du
chlordécone.

Objet : Commission d'enquête chlordécone.

Monsieur Le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres de la Commission,

Nous suivons avec la plus grande attention les auditions organisées dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur les impacts du chlordécone.

Nous avons écouté très attentivement les propos de Monsieur Eric GODARD (Ancien délégué interministériel chlordécone), mais aussi ceux de Madame BUZYN (Ministre de la Santé) et de Madame GIRARDIN (Ministre des Outres Mers).

Les propos de ces deux ministres confirment bien la volonté d'exonérer l'Etat français de sa responsabilité pleine et entière dans ce **CRIME**.

Pour Mme BUZYN, il y aurait une part de responsabilité de l'Etat, mais nous serions plutôt dans un cas de « **responsabilité partagée** » ; et même en présence de « **responsabilités locales pour faire pression sur l'Etat** » pour poursuivre l'utilisation du chlordécone.

A son tour, Mme GIRARDIN a embrayé dans le même registre en parlant de « **responsabilité de l'Etat aux côtés des fabricants, des importateurs, des exploitants agricoles, des socio-professionnels, des élus** ».

Ces paroles sont indécentes, inacceptables et relèvent des bons vieux discours coloniaux qui s'apparentent à ceux des pédophiles qui cherchent à rejeter la responsabilité de leurs actes sur leurs victimes.

Ces paroles résonnent dans nos mémoires à l'instar de la loi du 30 avril 1849 qui va indemniser les esclavagistes et non les personnes réduites en esclavage.

Ces paroles résonnent dans notre chair à l'instar des crimes coloniaux perpétrés contre les Guadeloupéens notamment ceux relatifs aux événements de Mai 1967 en Guadeloupe ; où l'Etat Français a commis un véritable massacre contre le peuple guadeloupéen et où ce sont les victimes qui ont été érigées en coupable.

NON, ce crime n'a pas débuté en 1993 mais bien en 1972, quand Jacques CHIRAC (Ministre de l'Agriculture et Ami des békés planteurs de bananes), au nom de la République Française, décide de violer les lois de la République Française en accordant une autorisation de mise sur le marché d'un produit interdit par la commission des toxiques depuis 1969.

Rue Paul Lacavé - 97110 POINTE-À-PITRE

TEL : 05.90.83.10.07 - FAX : 05.90.89.08.70 - URL : <http://ugtg.org> e-mail : ugtg@wanadoo.fr

S'en suivront alors une kyrielle d'autorisations ministérielles aussi illégales les unes que les autres et même une homologation ministérielle délivrée en 1986, là encore totalement illégale.

Si les lois de la République française avaient été respectées par l'Etat lui-même, ce scandale n'aurait jamais vu le jour.

NOUS SOMMES DEVANT UNE VIOLATION FLAGRANTE ET DELIBEREE DE LA LOI PAR L'ETAT LUI-MEME SINGULIEREMENT DE 1972 A 1993.

En second lieu, à notre grande surprise, aucune audition des anciens Ministres de l'Agriculture, de la Santé, des Outres Mers, qui ont, directement ou indirectement participé ou cautionné ce crime odieux n'a été programmée.

Nous osons supposer qu'il ne s'agit là que d'un oubli qui sera vite réparé. Ainsi, nous vous demandons de procéder à leur audition dans les meilleurs délais pour donner un sens à cette Commission à laquelle, nous, **UGTG**, avons participé et «**prêté serment de dire la vérité, toute la vérité, je le jure !**».

L'absence d'audition de ces personnes est incompréhensible du point de vue des empoisonnés que nous sommes si l'on veut connaître la vérité, toute la vérité et pointer les responsabilités, toutes les responsabilités.

Nous avons ouï dire qu'il y aurait un obstacle relatif à la Cour de Justice de la République. Ce prétexte n'est qu'un écran de fumée qui vise une nouvelle fois à nous tromper et à protéger des criminels.

Il n'y a aucun écueil à entendre ces personnes. Rappelez-vous, l'audition de Monsieur CAHUZAC devant la Commission d'enquête parlementaire alors qu'il n'était plus Ministre des finances et même mis en examen.

N'attendons pas qu'ils soient tous morts et enterrés comme Jacques CHIRAC pour exiger la vérité sur ce **CRIME COLONIAL**.

Aussi, par la présente, nous vous demandons :

- **D'étendre vos auditions à tous les anciens Ministres de la Santé, des Outre-Mer et de l'Agriculture depuis 1972.**
- **D'annexer le présent courrier ainsi que notre contribution remise lors de notre audition du 20 septembre 2019 à votre rapport final.**

Il y va de la crédibilité de cette Commission et du devoir de vérité et de justice envers les populations contaminées volontairement par l'Etat français.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, Mesdames Messieurs les Membres, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général



E. DOMOTA

Copie : Premier Ministre, Elus et Parlementaires de Guadeloupe, Presse.

UGTG

Rue Paul Lacavé - 97110 POINTE-A-PITRE

TEL : 05.90.83.10.07 - FAX : 05.90.89.08.70 URL : <http://ugtg.org> e-mail : webugtg@gmail.com